

NOTE DE LA REDACTION

La fin de l'année 1949 invite à un examen rétrospectif et, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session de décembre du conseil du Gouvernement (1), le Résident général a tenu à marquer, en quelques phrases brèves mais précises, l'œuvre déjà accomplie par la France au Maroc.

Ainsi qu'en témoignent les graphiques statistiques réunis par le secrétariat général du Protectorat (2), l'essor du Maroc, au cours des vingt-cinq dernières années, est remarquable en tous domaines.

Mais le chemin parcouru ne doit pas faire oublier celui qui reste à parcourir, ni masquer les quelques motifs d'inquiétude sur lesquels, à cette place même, nous attirions l'attention, dans notre précédent bulletin.

Dans plusieurs secteurs, artisanat et paysanat en particulier, la vie économique marocaine reste archaïque et embryonnaire, cependant qu'un accroissement démographique exceptionnel pose, avec une acuité jamais atteinte encore, le problème du progrès matériel et social de ce pays dans un monde où la concurrence internationale s'affirme à nouveau avec rigueur.

**

Les débats de la dernière session du conseil du Gouvernement montrent d'ailleurs que ces préoccupations ne sont étrangères ni aux pouvoirs publics, ni aux intérêts privés, chacun envisageant au contraire avec lucidité cette nouvelle étape qui succède à une période de relative facilité en matière de financement.

Economies (3), productivité accrue, progrès social, constituent désormais, plus impérieusement que par le passé, les mots d'ordre de la politique marocaine.

D'une façon générale, les difficultés du Maroc proviennent en effet d'une opposition entre, d'une part, des recettes de caractère exceptionnel (emprunt sous ses formes diverses) ou trop sensibles à l'évolution de la conjoncture (impôts, douane), et d'autre part, des dépenses rigides et permanentes (charges administratives, équipement).

(1) Cf. extrait du discours d'ouverture du Résident général à la session de décembre 1949 du conseil du Gouvernement, page 151.

(2) Cf. tableaux de statistiques graphique (3 volumes parus). Le premier volume intéresse principalement la production agricole et l'élevage, la démographie et la climatologie ; les 2^{es} et 3^{es} traitent du commerce extérieur par sections de produits, par pays et par nature de produits.

(3) Cf. rapports du directeur des finances et des rapporteurs généraux au conseil du Gouvernement, pages 158 et suivantes.

(4) Cf. rapport du directeur des finances au conseil du Gouvernement, page 158.

Ces difficultés se révéleront nécessairement plus aiguës à mesure que se trouvera réduite la possibilité de recourir à des moyens exceptionnels de financement tandis que se développeront les charges permanentes qu'implique le progrès matériel et social du pays.

Opposition qui n'est sans doute pas spéciale au Maroc.

Mais elle est nécessairement ressentie plus gravement dans un pays en plein devenir, défavorisé en matière de commerce extérieur par son statut international, et où doivent être réalisés des investissements croissants alors qu'est à peine commencé l'amortissement des équipements déjà mis en place.

C'est pourquoi, plus que toute autre, l'économie marocaine doit rechercher, dans une productivité accrue, dans une limitation des dépenses publiques et une compression des prix de revient, l'adaptation indispensable de ses coûts de production au niveau général des prix mondiaux.

A défaut d'une telle adaptation, il serait vain d'escompter l'amélioration du niveau de vie de la population.

**

Mais, dans cette voie nouvelle où le Maroc s'engage, certaines considérations devront rester constamment présentes à l'esprit.

L'effort de compression des dépenses publiques, en effet, a nécessairement pour limite (4) le maintien d'un certain équilibre entre une saine déflation administrative et la nécessité de ne pas entraver le développement économique général qui, par les ressources budgétaires qu'il permet, dans un pays de fiscalité modérée et conduit à limiter le recours aux ressources de caractère exceptionnel, conditionne tout progrès social.

Ne devront pas être méconnus non plus les enseignements du passé qui révèlent l'importance relative des divers facteurs de la prospérité du Maroc et l'étroite interdépendance des divers éléments de sa population, interdépendance telle que tout affaiblissement de l'un de ces éléments retentirait gravement sur les autres.

D'une façon générale, l'expansion démographique exceptionnelle de la population marocaine commande toute politique d'avenir. Imposant de prévoir un rythme d'équipement social accéléré, elle donne également la mesure des besoins comme des possibilités que représente cet excédent régulier d'une population dont la majeure

partie tire encore ses ressources de l'activité agricole (5) et aussi de l'activité européenne au Maroc.

**

Stimuler la production par une réduction des frais généraux du pays et un accroissement du capital technique, assurer au Maroc de nouveaux débouchés à son commerce, élargir le marché intérieur, recenser les divers aspects de l'activité et les besoins de la population locale (6), favoriser la promotion de cette masse démographique croissante en développant l'enseignement

technique (7) et l'équipement sanitaire (8), autant de tâches essentielles pour parvenir au but commun.

Toute impatience apparaîtrait cependant injustifiée. Les résultats acquis en quelque trente-cinq ans, malgré les bouleversements et les malheurs de deux guerres mondiales, permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Gardons-nous donc de sous-estimer l'effort qui reste à accomplir. C'est lui qui mobilisera les énergies indispensables pour conduire le Maroc vers les destinées que légitiment ses ressources humaines comme ses richesses naturelles.

(5) Cf. considérations sur l'évolution professionnelle de la population marocaine, par M. Bertrand, page 148.

(6) Cf. l'étude sur les budgets de prolétaires musulmans vivant à Casablanca, par MM. Manneville et J. Mathieu, page 127.

(7) Cf. l'étude de M. Guérin, l'enseignement technique au Maroc, *Bulletin économique et social*, n° 43, octobre 1949, p. 75.

(8) Cf. le nouvel hôpital musulman de Casablanca, par M. le Dr Charbonneau, page 137.

N.B. — Il nous a paru utile de présenter à nos lecteurs dans ce numéro, quelques extraits des rapports présentés par les délégués du conseil du Gouvernement à la dernière session de cette assemblée.

Nous en poursuivons la présentation dans le prochain numéro du bulletin.

ERRATA

Page 226 — note du tableau 2, *Mouvements migratoires*.

lire : Ce tableau est établi d'après les contrôles effectués par les services de sécurité...

Page 231 — 2^{me} colonne, 16^{me} ligne.

lire : faites avant leur entrée en fonction...

Page 236 — 1^{re} colonne, 8^{me} ligne.

lire : à M. le Dr Sicault...